

Nicolas Charlier

La Guerre de Vendée

La Guerre de Vendée (3 mars 1793 – 17 février 1795) forme un moment essentiel de l’Histoire de la Révolution française (mai 1789 – novembre 1799) : une région de l’Ouest de la France a refusé de continuer d’obéir aux nouvelles autorités de la République française (proclamée le 22 septembre 1792)¹. Elle a subi une répression terrible. Ces évènements ont été, de l’époque des faits à nos jours, assez systématiquement occultés, voire niés, par l’historiographie républicaine, du moins dans sa dimension paroxystique confinant au « génocide »². Il est donc d’autant plus pertinent d’y revenir. La recherche de la vérité historique doit toujours se situer au cœur de la démarche de l’historien, ou même du citoyen. Nous proposerons donc ici de revenir sur la Guerre de Vendée : plus de 200 000 Vendéens au total sont morts, soit une proportion énorme de la population des territoires concernés

Nicolas Charlier, Université Saint Pie X, Paris
nicolas.charlier1979@laposte.net • ORCID number: none

¹ Biard, Michel, Bourdin, Philippe, Leuwers, Hervé, Serna, Pierre (direction) *1792, entrer en République*. Paris : Armand Colin, 2013.

² Typiquement, parmi de nombreux exemples, et parmi les historiens sérieux et compétents, Jean-Clément Martin, en de nombreux articles et interventions filmées, et dans le livre : Martin, Jean-Clément. *Les Vendéens*. Paris : PUF, 2022.

(dépassant largement le seul département de la Vendée actuelle), peut-être le cinquième ou le quart³.

Parmi les multiples résistances intérieures à la Révolution française, la Vendée s'est distinguée par le fait qu'il s'est agi d'une vraie guerre, soit des opérations militaires de haute intensité, en 1793 et 1794. Comment comprendre cet épisode exceptionnel ?

La Révolution française, un gouvernement des assemblées s'imposant au peuple ?

Du temps de la Révolution française (1789–1799), la France a été gouvernée par des assemblées, qui ont déterminé les périodes principales, les deux premières se situant sous la monarchie constitutionnelle, les autres sous la République (proclamée le 22 septembre 1792) : l'assemblée constituante (1789–1791) – convoquée sous le nom traditionnel d'États-Généraux au printemps 1789⁴ –, l'assemblée législative (1791–1792), la Convention (1792–1795), et enfin, le régime complexe du Directoire (1795–1799), avec un retour d'un vrai pouvoir exécutif dans les mains de cinq Directeurs, concurrent de deux assemblées à pouvoirs égaux – Conseil des Anciens et Conseil des Cinq-Cents.

Ces assemblées avaient été élues dans le cadre de processus électoraux très loin des exigences de démocratie libérale moderne, avec le plus souvent plusieurs degrés d'élections, des conditions de fortune, des assemblées électorales de base peu sereines, avec des votes publics. Les assemblées nationales elles-mêmes, installées à Paris

³ Gerard, Alain. *Vendée, les archives de l'extermination*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2019.

⁴ Tackett, Timothy. *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*. Paris : Albin Michel, 1997.

à partir de l'automne 1789, ont été placées sous la menace permanente de manifestations violentes⁵, de pétitions de clubs politiques extrémistes. De la constituante à la Convention, le soutien réel dans la France à ce gouvernement d'assemblée de fait a toujours été plus réduit. La Convention a reposé sur une minorité de 10% des citoyens, minorité convaincue et prétendant représenter néanmoins, à l'image de l'assemblée, la France.

Aussi les oppositions au gouvernement révolutionnaires, incapables de s'exprimer dans le cadre d'institutions en changements permanents et peu ouvertes à toute contestation du processus révolutionnaire⁶, n'ont-elles guère pu s'exprimer autrement que par la lutte armée. Mais elle n'a consisté de ce fait qu'en une petite minorité de convaincus, prêts à risquer leur vie pour leurs idées ou leurs principes⁷. Ces résistances principales ont été la Guerre de Vendée, de 1793–1795, une vraie guerre civile, mais localisée dans une région réduite de l'Ouest de la France, puis la chouannerie – nommée d'après le surnom d'insurgés locaux, les Chouans⁸ –, insurrection larvée de l'Ouest de la France, plus large que la seule Vendée, comportant en particulier la Bretagne, et débordant sur une partie de la Normandie et du Val de Loire. La chouannerie a été active principalement de la fin 1794 à la fin 1799, même si on peut l'étendre de 1792 à 1800, voire au-delà de 1800. La chouannerie a relevé exclusivement de la guérilla dans les campagnes, avec des intensités très variables dans le temps et l'espace. Contrairement à la Vendée en 1793, elle n'a pas fait trembler le pouvoir révolutionnaire parisien.

⁵ Boulant, Antoine. *La journée révolutionnaire. Le peuple à l'assaut du pouvoir, 1789–1795*. Paris : Passé Composé, 2021.

⁶ Carrot, Georges. *Révolution et maintien de l'ordre, 1789–1799*. Paris : SPM, 1995.

⁷ Godechot, Jacques. *La Contre-Révolution, doctrine et action : 1789–1804*. Paris : PUF, 1984.

⁸ Dupuy, Roger. *Les Chouans*. Paris : Hachette, 1997.

La Guerre de Vendée a été l'objet d'une geste héroïque⁹, célébrée sous la Restauration (1814–1830)¹⁰, articulée autour d'un programme figurant sur ses drapeaux de 1793–1794 d'armée « catholique et royale », soit un refus de la République anticléricale, et de plus en plus franchement antichrétienne, et autoritaire. Toute une théorisation de la lutte de la Vendée, justification élaborée autour de principes de défense de la monarchie traditionnelle et du catholicisme intransigeant, date en fait de cette période postérieure de vingt ans aux faits, avec le concours actif des rares survivants âgés. Les Vendéens se sont effectivement battus pour « Dieu et pour le Roi », c'est indiscutable, mais de façon instinctive, spontanée, et sans doctrine élaborée. Cette faiblesse indiscutable de leur combat politique explique en partie la démobilisation massive des combattants en 1795–1796, lorsque la République a eu l'habileté de les laisser simplement cultiver leurs champs, et même assister aux messes célébrées par les prêtres leur convenant.

Les Vendéens ont été massacrés en masse en 1793–1794, non seulement les combattants, mais toute une population, ce qui a constitué un des premiers génocides de l'Histoire moderne ; il a été désigné alors sous le nom de « populicide »¹¹, terme inventé à l'époque pour définir cette réalité nouvelle, ou du moins oubliée depuis l'Antiquité. Les Etats chrétiens, et spécifiquement catholiques, du moyen-âge à l'époque moderne, ont parfois mené des repressions dures de soulèvements, mais jamais des massacres de masse de populations, dans le

⁹ Typiquement, œuvre célèbre : Gerard, Alain (présentation). *Mémoires de la marquise de la Rochejacquelein*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2010.

¹⁰ Waresquiel, Emmanuel de et Yvert, Benoît. *Histoire de la Restauration (1814–1830)*. Paris : Perrin/Tempus, 2002.

¹¹ L'inventeur du terme « populicide » est paradoxalement le révolutionnaire très avancé Gracchus Babeuf, précurseur du communisme, présenté dans une étude récente hagiographique : Schiappa, Jean-Marc. Gracchus Babeuf. Paris : Fayard, 2022.

but de les faire disparaître ; ce qui a pu exister du temps des Anciens, des Assyriens, de Carthage et de Rome, est donc redevenu dans le champ du possible avec la déchristianisation, un phénomène brutal lors de la Révolution française ; il y a eu hélas de nombreux autres épisodes terribles de ce type en Europe et ailleurs sur les siècles suivants.

Pourquoi la Guerre de Vendée ?

La Guerre de Vendée est avant tout un ensemble d'opérations militaires. Elle est à placer dans le contexte des Guerres de la Révolution¹², dont elle est une conséquence, guerre civile prolongeant la guerre étrangère. Du printemps 1792, sous la monarchie constitutionnelle agonisante, à l'hiver 1792–1793, les autorités révolutionnaires ont en effet commis la folie manifeste de déclarer à toute l'Europe ou presque, à commencer par les grandes puissances de l'époque, comme l'Autriche (20 avril 1792) ou le Royaume-Uni (1^{er} février 1793), et tous les pays voisins, comme l'Espagne (7 mars 1793)¹³.

L'idée des révolutionnaires parisiens, appartenant sur la période à la famille des « Girondins »¹⁴, était de « révolutionner » les pays voisins, soit y imposer, via l'invasion militaire, le modèle idéologique de la Révolution française. Les Girondins ont été reclassés abusivement comme « modérés » dans les années 1840 par Lamartine¹⁵, sous prétexte qu'ils n'étaient pas les plus exaltés des Révolutionnaires au pou-

¹² Bertaud, Jean-Paul. *La Révolution armée. Les soldats citoyens de la Révolution française*. Paris : Robert Laffont, 1979.

¹³ Attar, Frank. *La Révolution française déclare la guerre à l'Europe, l'embrassement*. Bruxelles : Editions Complexes, 1999.

¹⁴ Melchior-Bonnet, Bernardine. *Les Girondins*. Paris : Tallandier, 1989.

¹⁵ Lamartine, Alphonse de. *Histoire des Girondins*, 2 volumes. Paris : Bouquins/Robert Laffont, 2014 (1847).

voir, comme les Jacobins¹⁶ qui ont pris le pouvoir en juin 1793 à la Convention – coup d’Etat au sein même de l’assemblée –, et les ont en partie massacrés aussi ; ils ont une postériorité apocryphe immense de « bons révolutionnaires », qui auraient été de vrais démocrates, au sens moderne, des partisans convaincus de la décentralisation, voire des autonomies locales ; tout ceci relève donc d’une reconstitution a posteriori fautive de l’Histoire. Ainsi, la Guerre de Vendée débute sous les Girondins, et n’est nullement le résultat d’une action fanatique et déraisonnable des Jacobins, ou amis politiques de Robespierre¹⁷. Ces derniers ont été certes pires, en particulier contre les Vendéens, mais ce drame a bien débuté sous les Girondins. Les Girondins ont voulu imposer la République, puis, après quelques hésitations, la mise à mort de Louis XVI, le 21 janvier 1793. Cette exécution a choqué bien des paysans, spontanément attachés à l’image ancienne du Roi père de ses sujets, et ce d’autant que Louis XVI (1754–1774–1793)¹⁸ était un personnage authentiquement bon.

De même, les Girondins ont lancé la persécution religieuse des « prêtres réfractaires », soit le clergé catholique refusant le serment civique exigé d’adhésion à une Eglise nationale ou « constitutionnelle » fidèle à la France révolutionnaire, avec la dissolution des ordres religieux, la confiscation des biens ecclésiastiques, et un clair risque de schisme avec Rome. Le serment a été condamné par le pape Pie VI en mars 1791 (bref *Quod Aliquantum*). Dans une région de grande pratique catholique conservée comme la Vendée, du moins dans les campagnes, le clergé constitutionnel a été refusé, considéré comme

¹⁶ Dupuy, Roger. *La République jacobine, Terreur, guerre et gouvernement*. Paris : Histoire/Points Seuil, 2005.

¹⁷ Leur postérité est toujours revendiquée par une bonne partie de la gauche radicale contemporaine. Voir par exemple Corbieres, Alexis. *Jacobins ! Les inventeurs de la République*. Paris : Pocket, 2021.

¹⁸ Petitfils, Jean-Christian. *Louis XVI*. Paris : Tempus, 2021.

« intrus », et le clergé « réfractaire » – ceux refusant de prononcer le serment – protégé, caché au besoin, seul souhaité et fréquenté pour les sacrements et les messes. La persécution des catholiques convaincus aura été encore aggravée à l'hiver 1793–1794, avec la manifestation d'une volonté explicite de « déchristianisation » par le pouvoir révolutionnaire, avec des essais de culte de substitution, soit la contradictoire « déesse Raison » – religion matérialiste –, soit au printemps 1794, sous l'inspiration de Robespierre, le culte de l'Être-Suprême, essai de religion monothéiste non-chrétienne¹⁹.

La guerre extérieure a été marquée par une alternance de défaites (printemps et été 1792, comme Verdun), de victoire (automne 1792, comme Valmy le 20 septembre et Jemmapes le 6 novembre), de défaites à nouveau au début de 1793 (comme Neerwinden le 18 mars). Ces dernières ont provoqué un besoin d'effectifs considérables, surtout face à toute l'Europe coalisée, soit une armée française portée théoriquement à 700 000 hommes en 1793, pour 500 000 réels, soit l'effort le plus considérable sur ce plan entre la Guerre de Succession d'Espagne (1701–1714) à la fin du règne de Louis XIV, et la Guerre de 1870–1871 contre l'Allemagne en cours de constitution.

Ainsi, c'est la « levée en masse » qui a été l'élément déclencheur de l'insurrection vendéenne, avec le décret du 24 février 1793 sur la nouvelle levée de 300 000 hommes décrétés par la Convention²⁰. Les populations vendéennes ont refusé de voir leurs jeunes hommes, en nombre considérable, partir au loin se battre pour des idées révolutionnaires détestées. Cette levée a en outre reposé sur des critères fort inégalitaires, la bourgeoisie riche des villes, favorable à la Révolution, y compris dans l'Ouest, bénéficiant d'exemptions de principe diverses

¹⁹ Vovelle, Michel. *1793, la Révolution contre l'Église, de la Raison à l'Être Suprême*. Bruxelles : Éditions Complexe, 1999.

²⁰ Tranie, Jean et Carmignani, Juan-Carlos. *La Patrie en danger, 1792–1793*. Beychac : Lavauzelle, 1993.

– membres des administrations municipales, de la garde nationale –, et la possibilité d’achats de remplaçants – un homme pauvre étant payé pour remplacer le riche, et partir à la guerre à sa place. L’essentiel du poids de cette conscription a donc reposé sur des masses populaires rurales. Ce fait évident a suscité des vagues de mécontentement dans de nombreuses provinces françaises, notamment dans le Midi, et une franche insurrection dans la seule Vendée.

Un des paradoxes de la « Vendée » est qu’elle est une création géographique de la Révolution française, soit le nom du département de la « Vendée », une rivière locale de peu d’ampleur. La « Vendée militaire », soit la région durablement insurgée contre la Révolution, déborde du seul département vers le Nord, jusqu’aux environs de Nantes, et l’Est, sur tout le département voisin des Deux-Sèvres.

L’insurrection victorieuse en Vendée au printemps et à l’été 1793, un succès, mais un succès limité

Le conflit a comporté plusieurs phases, que nous résumerons ici. Dans un premier temps, de mars à octobre 1793, les insurgés vendéens ont établi leur contrôle sur la Vendée militaire. Ils ont toutefois été incapables de prendre les grandes villes à proximité immédiate comme Nantes. Ce premier moment est celui de l’affrontement de troupes non-professionnelles, d’un côté comme de l’autre, avec un avantage pour les Vendéens, aux tactiques défensives, relevant souvent de la guérilla, meilleures, et à la motivation supérieure.

Qui étaient les insurgés vendéens ?²¹ Pour la plupart, ils étaient des paysans, armés de fusils de chasse et d’outils agricoles plus ou moins transformés en armes, comme des faux au fer redressé. Ils ont toujours

²¹ Collectif. *Vendée 1793, la mémoire retrouvée*, La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2021.

manqué d'armes, de fusils, a fortiori de canons, et encore plus de poudre et de munition. Ces paysans ont été encadrés le plus souvent par des petits nobles²² locaux, pour la plupart des officiers des armées du roi en congés volontaires, ou démissionnaires, du fait de leur opposition à la Révolution, et encore plus à la République. Leur compétence militaire indéniable, tout comme leur connaissance de leurs paysans, et du terrain, explique les succès initiaux des Vendéens. Le plus célèbre de ces officiers nobiliaires est Charette, curieusement un officier de marine, mais manifestement compétent aussi dans le combat terrestre.

Une certaine idée de société rurale harmonieuse, prérévolutionnaire ou contrerévolutionnaire a souvent été théorisée par la suite pour la Vendée ; au-delà de l'idéalisation manifeste a posteriori, elle a renvoyé néanmoins à quelque réalité, soit une société rurale cohérente, avec de bonnes relations entre petits nobles ruraux et paysans, et pour tous une dévotion catholique traditionnelle maintenue²³. Les nobles ont fourni aussi un embryon de cavalerie, mais toutefois manquant d'effectifs et de montures ; les chevaux personnels, pas toujours adaptés à la guerre, se sont épuisés trop vite en outre.

Ces Vendéens ont été organisés en 5 ou 6 petites armées de plusieurs milliers d'hommes, obéissant à des généraux distincts, et s'appuyant sur des « pays », des subdivisions historiques traditionnelles rassemblant plusieurs paroisses. Parmi ces généraux, on peut mentionner Cathelineau²⁴, La Rochejaquelein²⁵, Charette, Bonchamps²⁶,

²² Bourdin (direction), Philippe. *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution*. Rennes : PUR, 2010.

²³ Collectif. *Christianisme et Vendée*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2000.

²⁴ Silve de Ventavon, Jean. *Cathelineau, premier généralissime de l'armée catholique et royale*. Lanore, 2022.

²⁵ Rouchette, Thérèse. *La Rochejaquelein*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2010.

²⁶ Blachez, R. *Bonchamps et l'insurrection vendéenne*. Pays et Terroirs, 2004.

Stofflet²⁷, d'Elbée, Lescure²⁸, Sapinaud²⁹. En théorie, les Vendéens ont pu peut-être aligner jusqu'à 30 000 ou 40 000 hommes armés au maximum, mais pratiquement jamais tous rassemblés au même endroit. Cette dispersion a facilité sur une période l'approvisionnement en nourriture ou le soin des malades, toujours effectués chez des proches. Néanmoins, il n'a pas été possible de constituer une grande armée unifiée, avec toute sa logistique, ses services, capable de marcher sur Paris, comme a pu le craindre un temps la Convention en 1793.

Face à eux, durant cette première période, les Vendéens ont eu surtout des soldats amateurs, comme eux, bien qu'en uniformes, soit les héritiers des milices urbaines médiévales, renommés « garde nationale » à partir de l'été 1789. Les gardes nationaux, pris dans les couches sociales aisées, ou moyennes des villes, ont été dans la grande majorité astreints à ce service armé, sans solde spécifique³⁰. Ce service était considéré comme la contrepartie de droits civiques et politiques particulièrement étendus, avec pour modèle lointain très revendiqué à l'époque la République romaine des premiers temps (vers – 500 ou – 400) et ses citoyens – légionnaires rêvés déjà par l'historien antique Tite-Live plusieurs siècles plus tard. Les Vendéens, plus nombreux et motivés, l'ont généralement emporté en rase-campagne sur ces soldats républicains improvisés. Néanmoins, ils ont été incapables de prendre la plupart des villes³¹, bien défendues, avec les murailles

²⁷ Stofflet, Edmond. *Stofflet et la Vendée*. Paris : BNF/Hachette 2017 (1877).

²⁸ Aubree, Etienne. *Le général de Lescure et les Vendéens à Fougères*. La Découverte, 2004.

²⁹ Rezeau, Pierre (présentation). *Mémoires de Madame de Sapinaud*. Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2014.

³⁰ Collectif. *Les Bleus de Vendée*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2010.

³¹ Par exemple : Artarit, Jean. *Fontenay-le-Comte sous la Révolution, les malentendus de la Liberté*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2014.

médiévales³² remises en état en hâte et quelques canons placés aux portes les plus stratégiques les gardes nationales craignant le massacre de leurs familles – à tort – et le pillage de leurs biens – perspective crédible.

La Virée de Galerne, octobre-décembre 1793

Les choses ont changé dans un deuxième temps avec l'arrivée de troupes républicaines plus professionnelles, et plus nombreuses, dont les fameux « Mayençais ». Les Mayençais étaient les soldats de la garnison française de Mayence, ville de Rhénanie en Allemagne, forcés selon les termes de leur capitulation de ne plus servir pendant un an contre les armées alliées ; la Convention les a donc envoyés dans la guerre civile dans l'Ouest. Cette période a été inaugurée par la défaite de Cholet (17 octobre 1793).

La Grande Armée Catholique et Royale a alors menée une offensive singulière, avec un exode de masse, de plus de 100 000 personnes, avec un quart de combattants au plus, les familles accompagnant les soldats, à travers l'Anjou³³, en direction de Granville, port de Normandie. Cette « Virée de Galerne » a été marquée par l'héroïsme des combattants, mais relève aussi d'une forme d'exaltation mystique singulière, menée notamment par un faux-évêque d'Agra. Les notables, qui l'avaient démasqué, avaient préféré se taire pour ne pas abattre des troupes. Pourquoi cette direction ? Pourquoi Granville ? Un nouvel assaut massif sur Nantes, toute proche, aurait été plus rationnel,

³² Par exemple : Guillaume, Raymond. *Luçon dans la guerre de Vendée*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2009.

³³ Cande, Philippe. *Guerre de Vendée en Pays Angevin, Mémoire interdite*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2022.

ou même une dispersion en Bretagne, région plutôt sympathisante du royalisme et du catholicisme militant. La justification de l'époque et plus tardive a été l'idée stratégique de rejoindre un port, sur la Manche, de s'en emparer grâce à des complicités, et de recevoir des approvisionnements en nourriture et armes, voire des renforts de royalistes exilés ou de régiments anglais, grâce à la marine britannique.

A Granville, le 13 novembre 1793, les Vendéens ont été très mal reçus. La ville s'est défendue, et n'a pas pu être prise. La Grande Armée Catholique et Royale a alors mené un itinéraire complexe, peu rationnel, au fil des batailles, oscillant entre le Mans (le 13 décembre) et les environs de Nantes (Savenay, les 22 et 23 décembre). L'idée générale semble avoir été de tenter de rejoindre la Vendée, mais sans y parvenir³⁴. Les 100 000 hommes du départ, avec les femmes³⁵ et les enfants, et une majorité de non-combattants, ont presque été intégralement massacrés. On a découvert des fosses communes massives lors de travaux d'urbanisme dans les années 2000–2010, sur les lieux connus, des seuls spécialistes, des massacres, du Mans à Nantes.

Le génocide vendéen de 1794

La troisième phase a été celle de la défense héroïque de la Vendée autour du dernier grand chef survivant, Charette. Charette avait bien discerné dans la Virée de Galerne une entreprise déraisonnable, à l'échec prévisible, et avait refusé d'y prendre part. Il était resté à combattre en Vendée. La Grande Armée Catholique et Royale complètement éliminée à Savenay, près de Nantes, le 23 décembre 1793,

³⁴ Couet, Jean-François. *Dans les prisons d'Angers sous la Terreur*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2021.

³⁵ Par exemple : Rouchette, Thérèse. (présentation) *Femmes oubliées de la guerre de Vendée*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2015.

les armées républicaines ont pu concentrer leurs forces sur la Vendée elle-même.

À l'hiver 1793–1794, la France subit la phase la plus exaltée de la Révolution française, celle se proclamant elle-même la Terreur. Dans toute la France, les simples suspects ont été jugés sans avocats, et condamnés à mort pour la moitié d'entre eux, selon des procédures expéditives. Une des victimes les plus fameuses du début de cette période a été la reine Marie-Antoinette³⁶ (16 octobre 1793). La guillotine, instrument de supplice nouveau, est devenu le symbole de cette période. Le bilan reste discuté, mais il y a eu des milliers de mise à mort publiques à la guillotine³⁷. Néanmoins, les exécutions, là où elles ont été massives, en Vendée, mais aussi dans la répression des insurrections locales, comme celle de Lyon³⁸, ont été réalisées au canon, au fusil, au sabre – d'où des scènes atroces –, ou, spécificité nantaise, inventées par le sinistre Carrier³⁹, « représentant en mission » de la Convention, des noyades dans la Loire. Les malheureux étaient entassés dans des barges coulées dans le lit du fleuve. Plusieurs milliers au moins de prisonniers vendéens sont morts ainsi, dont des femmes et des enfants.

Dans le cadre de la Terreur ont été pris des décrets spécifiques interdisant aux forces armées, ou répressives en général, de faire des prisonniers, ou d'épargner des captifs ; il s'agissait « d'exterminer les brigands »⁴⁰. La Vendée a été désignée comme devant être ravagée par des « colonnes infernales », des formations militaires devant conver-

³⁶ Vial, Charles-Eloi. *Marie-Antoinette*. Paris : Perrin, 2024.

³⁷ Arasse, Daniel. *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*. Paris : Champs/Histoire, 2010.

³⁸ Biard, Michel. *1793, le Siège de Lyon, entre mythes et réalités*. Chamalières : Lemme Edit, 2013.

³⁹ Bregeon, Jean-Noël. *Carrier et la Terreur nantaise*. Paris : Tempus, 2016.

⁴⁰ Hussenet, Jacques. *Détruisez la Vendée*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2007.

ger de tous les côtés vers le cœur du pays vendéen, en massacrant tout sur leur passage. Le général Turreau s'est sinistrement distingué à leur tête. Les morts ont été extrêmement nombreux, plus de 100 000 au moins. Charette a nonobstant réussi à résister, en s'appuyant sur un terrain très bien connu, avec ces chemins étroits et ses haies propices aux embuscades, et le soutien total d'une population qui n'avait le choix qu'entre la résistance obstinée et l'attente passive d'un massacre promis et effectivement réalisé.

L'historiographie républicaine militante, lorsqu'elle ne nie pas les faits, des massacres de masse de Vendéens, en suivant les ordres explicites de la Convention, tient à évoquer des « massacres réciproques », à considérer des horreurs d'une guerre civile, de façon générale, avec des républicains⁴¹ tout autant victimes de leurs ennemis qu'ont pu l'être les royalistes. Des enquêtes scrupuleuses ont pu relever des dizaines de morts, tués par vengeance manifeste, par les Vendéens. Ces tristes faits ont donc existé aussi, mais le rapport numérique est de 1 à 1000, si l'on ne compte que les victimes civiles. Quelques milliers de républicains sont morts du fait des combats, soit 10 fois moins que les royalistes. Et les prisonniers républicains n'ont jamais été exécutés en masse, contrairement à leurs ennemis. Les chefs vendéens ont tenu à tenir leurs hommes tenter de se venger, en invoquant des principes chrétiens supérieurs, et ont réussi à imposer leur volonté : l'épisode le plus célèbre, parmi d'autres, est celui du chef vendéen Bonchamps, agonisant le 18 octobre 1793, lendemain de la défaite de Chollet, qui a inspiré la sculpture le *Pardon de Bonchamps* de David d'Angers, fils d'un des 5000 prisonniers publicains sauvés grâce au Bonchamps.

Une pacification de la Vendée a fini par intervenir en 1795. La Terreur ayant été en pratique annulée à l'été 1794, suite au renversement

⁴¹ Ehlermann-Gandrillon, Martine. *L'aveuglement, Lettres du Révolutionnaire vendéen Jean-Victor Goupilleau*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2023.

de Robespierre et ses amis politiques (épisode dit de « Thermidor », du nom du mois révolutionnaire dans le nouveau calendrier républicain), les officiers supérieurs militaires républicains, du moins les plus intelligents et les plus humains – relativement au contexte –, comme le général Hoche, ont su trouver la bonne méthode : face à un pays exsangue, les représailles systématiques et les massacres ont été interdits, et le culte catholique réfractaire a été autorisé. Aussi, les paysans survivants sont-ils retournés en masse aux champs, ont cherché à reconstruire leurs villages et remettre leurs terres en culture. Charette a accepté cette paix, ou traité de La Jaunaye, du 17 février 1795. Ce traité marque la fin effective, pour l'essentiel, de la Guerre de Vendée.

Cependant, Charette a essayé de relancer l'insurrection à l'été 1795 et au début de 1796, sur la promesse d'un débarquement massif de royalistes d'Angleterre, sur le modèle de celui, d'ailleurs un échec, de Quiberon en Bretagne – du 23 juin au 21 juillet 1795 –, et en réaction à de probables articles secrets du traité de La Jaunaye non-respectés par les républicains. Il a affirmé publiquement ce dernier point dans ses manifestes pour justifier sa reprise des armes, sans emporter d'adhésion massive cette fois-ci. Charette a été capturé, et fusillé à Nantes le 29 mars 1796, ce qui a mis fin définitivement à la Guerre de Vendée.

Quelle postérité ?

Du fait de sa résistance obstinée, et par crainte de relancer l'insurrection, la Vendée a été de facto préservée sur les plans de la fiscalité et des levées militaires, durant les dernières années de la Révolution, comme sous le Consulat et l'Empire⁴², jusqu'en 1814–1815. Les ten-

⁴² Rocher, Mercier du. *Napoléon et les Vendéens*. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2004.

tatives de renouveler la geste vendéenne contre Napoléon lors des Cent-Jours en 1815⁴³, ou contre Louis-Philippe⁴⁴, roi usurpateur d'une branche cadette imposée par la Révolution de 1830, n'ont eu guère de succès.

Enfin, il est resté une mémoire catholique spécifique de la Vendée⁴⁵, présente localement, et mise en valeur depuis un demi-siècle par Philippe de Villiers, autour du spectacle historique du Puy-du-Fou. Par contre le Génocide vendéen, qui devrait relever de l'évidence historique, est souvent encore contesté ou nié, au nom de la défense obstinée de la mémoire de la Révolution française.



The Vendée War

SUMMARY

The Vendée War (1793–1795) was an essential part of the French Revolution (1789–1799). A region of western France, south of Nantes, the Vendée, refused to continue obeying the new authorities of the Republic (1792), against a backdrop of forced military mobilization and anti-Catholic religious persecution. This peasant insurrection, led by nobles like Charette, suffered terrible repression, beyond military counter-insurgency. The Convention, the assembly governing the Republic, was very frightened in 1793, in a context of difficult foreign war and multiple domestic disputes. It took revenge by organizing

⁴³ Waresquiel, Emmanuel de. *Les Cent Jours*. Paris : Texto/Tallandier, 2021.

⁴⁴ Rouchette, Thérèse. *La folle équipée de la duchesse de Berry*, Vendée 1832. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2004.

⁴⁵ Collectif. 1793-2013, *La Vendée dans la mémoire*. Revue d'Histoire de la Vendée, Tome 20. La Roche-sur-Yon : Centre Vendéen de Recherches Historiques, novembre 2013.

a populicide in the Vendée. Carrier's infamous massacres in Nantes, carried out to order, were the norm, not a pathological exception. The infernal columns of the Republican army carried out the Vendée genocide. We propose to rediscover these historical facts, sometimes still hidden.

Keywords: Vendée War, Vendée, French Revolution, French Republic, Vendée genocide, populicide, Charette, Carrier, Wars of the Revolution, peasant revolt, insurrection, Convention, Republican army, Catholic and royal army, infernal columns.

RÉSUMÉ

La Guerre de Vendée (1793–1795) forme un moment essentiel de la Révolution française (1789–1799). Une région de l'Ouest de la France, au Sud de Nantes, la Vendée, a refusé de continuer d'obéir aux nouvelles autorités de la République (1792), dans un contexte de mobilisation militaire forcée et de persécution religieuse anticatholique. Cette insurrection paysanne, commandée par des nobles comme Charette, a subi une répression terrible, au-delà de la contre-insurrection militaire. La Convention, assemblée dirigeant la République, a eu très peur en 1793, dans un contexte de guerre extérieure difficile et de contestations intérieures multiples. Elle s'est vengée en organisant un populicide en Vendée. Les célèbres massacres odieux de Carrier à Nantes, accomplis sur ordre, ont été la norme, pas une exception pathologique. Les colonnes infernales de l'armée républicaine ont accompli le génocide vendéen. On se propose de redécouvrir ces faits historiques, parfois encore occultés.

Mots-clefs : Guerre de Vendée, Vendée, Révolution française, République française, Génocide vendéen, populicide, Charette, Carrier, Guerres de la Révolution, révolte paysanne, insurrection, Convention, armée républicaine, armée catholique et royale, colonnes infernales.

ARCHIVES CONSULTÉES :

Archives de la Vendée en ligne : <http://recherche-archives.vendee.fr>, en provenance du Ministère de la Défense : <http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/Les-archives-militaires-de-la.html>

[Liens fonctionnant de 2011 à 2019 ; ils ont été modifiés depuis.]

Près de 7 000 documents issus des fonds conservés à Vincennes sur cette période de l'histoire ont été consultés en ligne, dont :

- les registres de la correspondance du ministère de la Guerre avec les armées
- les états de situation des armées
- les états nominatifs des anciens insurgés vendéens

BIBLIOGRAPHIE DE BASE COURTE :

ŒUVRES HISTORIQUES :

SUR LA VENDÉE :

ARTARIT, Jean. *La Guerre de la Vendée et des Chouans*. Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2012

BERNET, Anne. *Charette*. Paris : Perrin, 2023

GABORY, Emile. *Les Guerres de Vendée*. Paris : Perrin, 2015 (1912)

GERARD, Alain. *La Guerre de Vendée*. Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2006

ROUCHETTE, Thérèse. *Charette*. Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2007

SECHER, Reynald. *Le génocide franco-français, la Vendée-Vengé*. Paris : Perrin, 2006

SUR LA TERREUR :

BIARD, Michel (direction). *Les politiques de la Terreur 1793–1794*. Rennes : PUR, 2008

TACKETT, Timothy. *Anatomie de la Terreur. Le processus révolutionnaire (1787–1793)*. Paris : Seuil, 2018

SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE EN GÉNÉRAL :

GUENIFFEY, Patrice. *Le nombre et la raison, la Révolution française et les élections*. Paris : Editions du Cerf, 2020

MARTIN, Jean-Clément, et PELTIER, Julien. *Infographie de la Révolution française*. Paris : Passé Composé, 2021

MARTIN, Jean-Clément. *Contre-Révolution, Révolution et Nation en France 1789–1799*. Paris : Seuil, 1998

MICHELET, Jules. *La Révolution française*. 1847, nombreuses rééditions

VOVELLE, Michel. *La révolution française, 1789–1799*. 3^{ème} édition, Paris : Armand Collin, 2023

ŒUVRES LITTÉRAIRES :

HUGO, Victor. *Quatre-vingt-treize*. 1874, très nombreuses rééditions

VILLIERS, Philippe de. *Le Roman de Charette*. Paris : Albin Michel, 2012

FILM :

Vaincre ou mourir (2023)